

A peine les projecteurs se sont-ils détournés du Grenelle de l'environnement que le gouvernement s'est empressé de revenir sur ses promesses provoquant ainsi le départ des associations environnementales.

Pourtant, il y a urgence à agir, comme nous l'ont rappelé les scientifiques, à l'occasion de la conférence internationale sur le climat à Bali, qui estiment qu'il ne reste que 10 à 15 ans pour mettre en œuvre les réformes nécessaires à la sauvegarde de la planète, au travers, notamment l'objectif de réduire d'ici 2050, d'au moins 50% nos émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

Face à la défaillance du gouvernement il ne reste d'autres alternatives que d'engager au niveau local, dans les régions, les départements et les communes, les réformes indispensables.

Les prochaines élections municipales offrent l'opportunité de changer réellement les choses pour appliquer le principe du développement durable : « penser globalement, agir localement ». Il s'agit en effet de faire tout ce qui est possible dans la commune en matière d'urbanisme, de voirie, d'environnement, de vie scolaire et d'action sociale, de démocratie participative... tout en jouant le jeu de la solidarité intercommunale et d'agglomération pour mieux organiser les transports publics, la réduction, la collecte et le recyclage des déchets ... afin d'orchestrer le passage progressif à une société écologique. La commune est le premier échelon de proximité, d'exercice de la citoyenneté.

Alors, mettre l'écologique au cœur de nos préoccupations, qui saura mieux le faire que les écologistes ?